

Garantie des libertés

Par **Maya27**, le **13/12/2016** à **14:58**

Bonjour à tous, je souhaitais m'entraîner à la dissertation en droit constitutionnel, j'ai donc parcouru les annales de mon prof, j'ai remarqué qu'un sujet revenait souvent : [s]"La transition en France d'une "protection de la liberté **PAR** la loi" à une "protection des libertés **CONTRE** la loi" [/s]

Quelqu'un peut-il m'aider à reformuler le sujet car je n'arrive pas à comprendre son intitulé.
Merci d'avance